

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MANICOUAGAN

AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA M.R.C. DE MANICOUAGAN

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Patricia Huet, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil de la MRC de Manicouagan a adopté, lors de sa séance ordinaire du mercredi 20 mars 2019, le règlement 2018-08 modifiant le règlement 2008-03 concernant le zonage du TNO de la Rivière-aux-Outardes.

Ce règlement peut être communiqué à quiconque en fait la demande au service de greffe de la MRC de Manicouagan.

Donné à Baie-Comeau, ce 2^e jour du mois de mai 2019.



A handwritten signature in blue ink that reads "Patricia Huet".

Patricia Huet
Directrice générale et secrétaire-trésorière